

Malgré l'absence de texte épigraphique pré-voyage dans  
 els, on s'accordait jusqu'ici à reconnaître les colonies chersoné-  
 siques de Lemnos et d'Imbros, ainsi que celle de et aux îles de  
 la Chersonèse de Thrace et de Sigée, parmi les colonies  
 plus anciennes fondations athéniennes; elles ont été  
 dans la confédération délienne et payent tribut. y Reinach  
 Or les nouvelles colonies, fondées après 476, ne font  
 rent jamais partie de la première confédération maritime  
 d'Athènes (1). Cette constatation des 1912 o 335  
 veut donc engager, semble-t-il, à reporter au 476,  
 la fondation de l'établissement athénien de  
 les vieilles colonies, mentionnées à 476, sont  
 organisées à la manière des colonies. Comme  
 l'a montré E. Meyer, elles se distinguent seulement

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΑΝ

(1) Cf. E. Meyer. Gesch. des Altertums. IV p. 18

(2). C'est pourquoi nous ne proposerons pas de dater la colonie de Héphaïstia de la grande campagne que fait Démos dans les eaux thraces, en l'année 455 seulement; c'est pourtant le moment précis où sont fondées les colonies voisines d'Éion sur le Strymon et de Phylakion, on sait que ces colonies n'ont jamais fait partie de la première confédération maritime

2

# Συνοικιστὰς ἐν Χερσονήῳ.

203

des cléricaux plus récentes en ce qu'elles ont paru toutes, régulièrement, dans les listes du tribut. Le fait est vrai non seulement de Lemnos et d'Imbros, mais de Sigeon et de Medonnis avec Adran en Chersonèse (3).

(3) Pour cette colonie cf. Jy. I 230, 233, 240; E. Meyer Gesch., note au paragraphe 374. M. E. Meyer, dans ses Forsch. zur alt. Weltg. 3 p. 15 note 1, se range à l'avis de Bechoff (L. 1888, p. 46) Bevölkerung der Inseln im Mittelalter. Bechoff. Die Provinz Asien, 1. Teil p. 30 et suiv. 2. Teil, Bechoff aucune cléricale n'aurait payé le tribut.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



ἀπὸ ἀναρχίας  
ἐπαύριον  
πυρροῦ  
ἐπέσθησαν

« Ἐπίσης ἐστὶν ἀναρχία ἐν Σιγῶνι, ἐν Ἰμβροῦσι  
καὶ ἐν Ἰμῶσι, καὶ ἐν Μεδωννῶσι, καὶ ἐν Ἀδρανίῳ. Ἐν τῇ  
Ἰμβρῷ ἐστὶν ἀναρχία ἐπί τῶν ἀναρχῶν ἀναρχῶν καὶ  
ἐν τῇ Σιγῶνι ἐπὶ τῶν ἀναρχῶν ἀναρχῶν καὶ ἐν τῇ  
Μεδωννῶσι ἐπὶ τῶν ἀναρχῶν ἀναρχῶν καὶ ἐν τῇ  
Ἀδρανίῳ ἐπὶ τῶν ἀναρχῶν ἀναρχῶν. Ἐν τῇ  
Χερσονήῳ ἐστὶν ἀναρχία ἐπὶ τῶν ἀναρχῶν ἀναρχῶν.